

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022/48
Séance du 8 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit du mois de décembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire,

Date de convocation : 1 ^{ER} décembre 2022	Présents : M. LE CLOIREC Alain, Mme LABONNE-NOLLET Laurie, M. BERDAGUE Patrick, Mmes MORIN-DESMURS Michèle, MATHUS Véronique, MM. CLEMENT Pascal, BUSSEUIL Georges, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, Mme DELANGLE Sylvie, M. LAROCHE Daniel.
Nombre de Membres en exercice : 18	Procurations : M. Samuel DESCHARNE à M. Sylvain DELANGLE, M. Pierre PLATHEY à Mme Nathalie CLEMENT, Mme Noémie MARTINOT à M. Patrick BERDAGUE,
Nombre de Membres présents : 14	Absente : Mme MUNCH Armelle
Nombre de suffrages exprimés : 17	Le secrétariat a été assuré par : Nathalie CLEMENT
Votes Pour : 17	
Votes Contre :	
Abstention :	

Objet : Budget commune : décision modificative n°4

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de faire des virements de crédits pour des dépenses supplémentaires.

Dépenses		Recettes	
Section de fonctionnement			
6541 – Créances admises en non-valeur	+ 7 630 €	7485 – Dotation pour les titres sécurisés	+ 930 €
6542 – Créances éteintes	- 3 000 €	73224 - Fonds départemental des DMTO pour les comm. de - de 5000 hts	+ 33 870 €
6411 – Personnel titulaire	+ 20 400 €		
64168 – Autres emplois d'insertions	- 7 800 €		
6451 – Cotisations URSAFF	+ 3 000 €		
6453 – Cotisations aux caisses de retraite	+ 5 800 €		
023 – Virement à la section d'investissement	+ 8 770 €		
Total	+ 34 800 €	Total	+ 34 800 €
Section d'investissement			
276348 – Autres communes	+ 8 770 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 8 770 €
Op 2000 – Aménagement espace public – 2315 - Installations, matériel et outillage techniques	+ 1 610 €	10226 – Taxe d'aménagement	+ 1 610 €
Op 2200 – Salle des fêtes – 2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	- 1 300 €		
Op 700 – Bâtiment mairie – 2184 – mobilier	- 2 200 €		
Op 1300 – Matériel divers - 2188 Autres immobilisations corporelles	+ 3 500 €		
Total	10 380 €	Total	10 380 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les virements de crédits tel que présentés.

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022

SLO

ID : 071-217101336-20221208-LCDELIB202248-DE

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.



Le Maire,


Christian LAVENIR